

# HUMANISATION DES CHANTIERS

Par M. OUCHALLAL Mohamed, Expert minier et membre de l'ODES.

## I – INTRODUCTION

La faiblesse des réalisations et consommations des budgets dans le secteur de la construction a fait que l'APW s'est alarmée, à juste raison, de la situation de ce secteur vital et primordial pour le développement local.

C'est pour ces raisons que toute l'attention de l'ODES est retenue par ce secteur, qui est l'une des plus grandes priorités dans les dossiers de l'Observatoire.

La présente communication a pour sujet : **Humanisation des chantiers.**

En effet, l'un des constats réels qu'on peut faire, **c'est le rebut avéré exprimé par les jeunes envers les chantiers de construction.**

A priori, même si d'autres raisons réelles existent, nous pensons que **les conditions d'accueil et les méthodes d'organisation du travail** offertes aux niveaux des chantiers de construction peuvent en être des causes principales de **ce rejet et refus d'exercer dans ce secteur.**

## II – CONSTATS ET ANALYSES

Un simple coup d'œil sur les données fait ressortir que les consommations de crédits dans le secteur « **habitat – construction** » sont anormalement faibles.

Une simple visite sur certains chantiers, donne une impression de désolation, voire de désordre angoissant pour ne pas dire, parfois de clochardisation.

Les entretiens avec les différents acteurs, nous livrent des raisons contradictoires et des constats souvent opposés.

Pour certains responsables de l'administration, les raisons et explications sont entre autres :

- les entreprises aussi bien en maîtrise d'œuvre qu'en réalisation sont très faibles et sans grande envergure, donc n'ont pas de capacités à faire face au volume de réalisations demandées.
- le problème de faiblesse du taux de consommation est identique à l'échelle nationale et concerne toutes les wilayates donc s'explique par le manque d'entreprises à travers tout le pays.

Pour les entreprises, par contre, toutes les analyses et constats tendent à mettre souvent en cause la lourdeur et le blocage divers des services de l'administration.

En ce qui nous concerne, nous pensons que les constats sont réels aussi bien d'un côté que de l'autre :

- il existe bien des anomalies dans le comportement de certaines structures qui entraînent de sérieux blocages.
- les programmes de réalisations à travers le territoire national sont très importants et dépassent les capacités de réalisation des outils sur place.
- le problème n'est donc pas – à priori – spécifique à la wilaya de Tizi Ouzou.
- les grandes entreprises du secteur public ont été, pour la plus part, complètement déstructurées, bradées et liquidées dans le cadre de la soi-disante « Privatisation ».
- il n'existe pratiquement plus de réelles entreprises de réalisation et de maître d'ouvrage de grande envergure en Algérie.

Entre temps, nous faisons aussi les constats suivants :

- les structures de l'ensemble des directions de la Wilaya sont obsolètes et ne répondent plus au volume de travail actuel.
- il y a inexistence d'un minimum de structures réelles d'accueil au niveau des chantiers.
- il n'existe aucune structure réelle d'organisation au niveau des chantiers
- les chantiers de réalisation ne sont jamais clôturés et dépourvus de toute infrastructure d'accès, offrant, ainsi, une certaine vision de désordre.
- les ouvriers très souvent ne sont jamais dotés d'un minimum de confort : vêtements de protections ou autre, cantines ou hébergement, etc.

### **III – REGLES DE L'ART, METHODOLOGIE**

#### **Déroulement d'une opération**

On a l'impression qu'une opération de travaux de construction quelconque commence lorsque le chantier s'ouvre. Quelle erreur !

De nombreuses étapes ont déjà eu lieu, et cette ouverture de chantier est l'aboutissement d'un long processus. C'est un peu le **détail de ce processus** que nous allons le plus succinctement possible décrire.

Une opération de travaux de construction fait, en effet, intervenir de multiples acteurs et comporte plusieurs phases :

- Les préliminaires, avec les négociations, les études d'impact et la préparation des financements ;
- la conception, du ressort du maître d'ouvrage, et les multiples enquêtes préalables ;
- les études, menées surtout par le maître d'oeuvre ;
- la consultation des entreprises ;
- la préparation du chantier ;
- le déroulement du chantier ;

Nous constatons donc, qu'entre la première phase : « **la conception du chantier et les multiples enquêtes** » et la cinquième phase : « **le déroulement du chantier** », il y a trois autres

phases aussi importantes l'une que l'autre, qui figurent dans la méthodologie du bon déroulement d'une opération de construction quelconque à savoir :

- les études
- la consultation
- la préparation du chantier.

Très souvent, pour ne pas dire que c'est la règle **la phase préparation du chantier** qui est déterminante pour la bonne exécution de la phase de réalisation, est occultée par l'ensemble des acteurs et après la phase « **consultation** », le terme récurrent du « **bull sur le chantier** » est le plus utilisé.

L'occultation de cette phase est l'une des causes principale des différents désordres et problèmes qui se créent par la suite entre l'entreprise de réalisation et les autres acteurs à savoir le maître de l'œuvre et de l'ouvrage. Par la même, elle déstabilise financièrement l'entreprise, et est la cause principale de la clochardisation du chantier en cours de réalisation.

En effet, après la phase « consultation » et « choix de l'entreprise », il y a un délai minimum de six (06) mois sinon plus, pour la préparation – élaboration – approbation – signature des contrats et la mise en place du financement.

Entreprendre, comme c'est souvent le cas, des travaux durant cette période, entraînerait des retards certains de paiement des situations présentées, et par voie de conséquence, influera négativement sur la bonne organisation du chantier.

C'est alors l'engrenage dans la précipitation et création de désordre dans le déroulement des opérations agissant ainsi sur la sérénité future de toute l'opération.

### **Préparation du chantier**

Cette étape commence avec, **et parfois précède un peu**, l'attribution du contrat.

Elle est essentiellement du ressort des **Entreprises** et comporte :

- la définition des équipes et des matériels nécessaires, de leurs spécificités et du délai de leur mobilisation sur le chantier ;
- la sélection des hommes (affectation ou recrutement des cadres, de la maîtrise et des agents d'exécution) ;
- le choix des matériels (affectation ou acquisition) et leur acheminement sur les lieux ;
- la commande ou la réalisation des appareillages temporaires indispensables à la réalisation ;
- les commandes de matériaux et la préparation de leur approvisionnement
- l'obtention des autorisations et des branchements pour l'ouverture du chantier ;
- la préparation des installations de chantier et des voies accès,
- et, pour les chantiers situés dans des lieux écartés ou mal équipés, la création d'une base vie pour les équipes.

### **A - Etudes d'exécution et Plannings**

Une fois l'attribution du marché acquis, les **études d'exécution** doivent commencer. Celles-ci sont nombreuses, mais évidemment fonction de la nature et de l'importance du chantier.

## **B – Rassemblement des moyens**

Après toute la période d'appel d'offres, le marché a été notifié. Il faut donc maintenant passer à la préparation et à l'organisation du chantier.

Il est évident que les tâches à accomplir pour cette préparation ne sont pas les mêmes suivant qu'il s'agit d'un chantier courant dans une zone où travaille déjà l'entreprise, ou d'un **gros** chantier dans une zone écartée, difficile d'accès.

Dans le premier cas, il ne faut rassembler que les hommes et matériels indispensables à la réalisation.

Dans le second, une base vie doit être installée avec tous ses modules, et les moyens à rassembler doivent comporter des marges pour faire face aux aléas.

L'humanisation n'est pas uniquement :

- la création d'un cadre de vie agréable au niveau du chantier ;
- la disponibilité de tous les effets vestimentaires ;
- la disponibilité de vestiaires propres et entretenus, de la cantine et de bureaux accueillants.

C'est aussi et surtout créer une ambiance générale et un cadre de travail qui contribuent au bon déroulement du chantier, au bon moral de l'ensemble du personnel, une organisation du travail où :

- matin et soir les vestiaires sont un passage obligé ;
- le matin, les ouvriers connaissent leur programme de travail et n'ont besoin d'aucun chef ou instruction ;
- les conducteurs trouvent leurs engins entretenus et moteurs préchauffés et rejoignent leurs tâches déjà déterminées dans le planning ;
- un briefing tous les matins entre le responsable du chantier et les principaux collaborateurs.

### **1)- Les hommes**

L'affectation et la mise en place de **l'encadrement et de la maîtrise** est aussitôt préparée, avec, parfois, une structure précurseur pour finaliser l'implantation.

Suivant son importance, le chantier sera dirigé par un **chef d'équipe**, par un **conducteur de travaux** assisté de chefs d'équipe, ou par un **directeur de chantier** avec conducteurs et chefs d'équipes spécialistes de chacune des techniques à utiliser.

**L'encadrement et la maîtrise** sont très majoritairement des permanents de l'entreprise ; les manœuvres seront, quant à eux, soit du personnel de l'entreprise, soit recrutés sur place.

Le déroulement du chantier pourra conduire à **des recrutements temporaires** à durée limitée, correspondants à chacune des phases de l'exécution.

Des conventions éventuelles avec la structure de la Direction de la Formation Professionnelle peuvent être mises en place en fonction de l'importance du chantier.

Dans presque tous les cas, est prévue une structure concernant **l'entretien du matériel**, ainsi qu'une structure de **gestion administrative et comptable** pour le suivi du personnel, des commandes, des livraisons, des dépenses, etc.

Pour les chantiers les plus importants, il sera également prévue une mini **structure médicale** d'urgence.

Il faut que ça soit une règle établie, dès son recrutement, tout élément doit être doté de la totalité des effets de travail : bottes, souliers de sécurité, combinaison de travail et casque. Pour une meilleure ambiance de travail, il serait opportun de créer des couleurs spécifiques pour chaque type de spécialité des corps d'états et distinctions hiérarchiques.

## 2) – Le matériel

Les matériels nécessaires sont envoyés sur place, en fonction des besoins du déroulement du chantier, ou commandés s'ils ne figurent pas déjà dans le parc de matériel de l'entreprise.

Les éléments de l'atelier d'entretien des matériels seront aussi expédiés sur la base du chantier.

## 3) – Les matériaux

Les sources d'approvisionnement ont été repérées lors de la préparation de l'offre. Il faut maintenant préparer et passer les commandes pour chacun des produits : *aciers, ciment, agrégats*, etc., en précisant dans chaque cas les lieux de livraison, les qualités et quantités journalières.

## C – Installation du chantier

Il est évident que, pour un petit chantier de courte durée à proximité des installations permanentes de l'entreprise, une installation de chantier spécifique n'est habituellement pas nécessaire.

Dans tous les autres cas, une installation spécifique, ou **base de travaux**, est indispensable.

**L'adéquation de ces installations aux besoins** est un élément important du bon déroulement du chantier, car elle conditionne l'accès facile aux divers points du chantier, aux matériaux et engins, ainsi que la rapidité d'entretien et de remise en état des matériels, et influe sur le bon moral des personnels.

Une telle installation comporte, sur un terrain de **dimension suffisante et à proximité immédiate du chantier** :

- **des bureaux** pour l'encadrement et les administratifs ;
- pour l'ensemble du personnel, des **locaux avec vestiaires, douches, sanitaires et espace de restauration**, ainsi qu'une **unité de soins d'urgence** ;
- un magasin déjà approvisionné de l'ensemble des effets de sécurité et vestimentaires :

- casques
- bottes et souliers de sécurité
- vêtements de chantiers : bleus de travail, combinaisons, cirés, etc.
- tous les magasins nécessaires par famille de produits ou matériaux ;
- les ateliers nécessaires pour les différents travaux de CES ou ferronnerie ;
- un espace suffisant pour le **stockage des matériels** de toute nature, et pour le stationnement des véhicules ;

Elle comporte aussi, le plus souvent :

- un atelier de maintenance du matériel ;
- un magasin pour pièces de rechange et outillage
- un laboratoire de contrôle ;
- des installations de stockage des déchets solides et liquides.

Pour un chantier de durée significative dans un lieu isolé, un véritable **village** aura à être installé, pour permettre la vie des personnels et l'accueil temporaire des superviseurs pendant toute la durée de l'opération.

Il est absolument nécessaire que la structure de l'Inspection du Travail joue pleinement son rôle et dépêcher ses agents dès l'ouverture d'un chantier pour mettre en place avec les responsables du chantier un système de visites et de contrôle permanent pour le respect des conditions de travail et de sécurité conformément à la réglementation.

## **D – Accessibilité et branchements**

Pour qu'un chantier puisse commencer, dans le but de créer un cadre de travail qui puisse influencer positivement sur le moral du personnel et l'ambiance du chantier, il faut :

- qu'il soit accessible aux engins ;
- qu'il puisse être alimenté en eau et en énergie ;
- que les matériaux puissent y être livrés sur place ;
- par la même, le chantier doit être clôturé.

### **L'accessibilité**

Comme indiqué dans l'article sur l'installation du chantier, en dehors des zones habitées, des voies ou pistes d'accès aux divers points du chantier doivent être au préalable créées.

### **Les branchements**

Le plus souvent, le chantier a besoin d'être alimenté en eau et en énergie (électricité et carburants). S'il est en ville, il faut donc passer des contrats avec les concessionnaires d'eau et d'électricité, ainsi qu'avec un fournisseur de carburant pour les engins.

En dehors des villes, l'entrepreneur devra prévoir son alimentation en eau et la mise en place de groupes électrogènes de la puissance nécessaire pour alimenter les ateliers, les bureaux et les installations éventuelles de traitement.

### **Déroulement du chantier**

Les enquêtes préliminaires sont effectuées :

- Le financement est réuni ;
- Les terrains sont acquis ;
- Les descriptifs, cahier des charges, plans et notes de calcul sont préparés ;
- Les entreprises sont choisies ;
- Les étapes de la préparation du chantier sont accomplies, ou en voie de l'être ;
- Et l'autorisation d'ouvrir le chantier a été obtenue.

Après des mois et souvent des années, on peut enfin **passer à la réalisation**.

C'est cette étape, le cinquième stade, **le chantier proprement dit**, qui seule justifie tous les efforts antérieurs.

C'est souvent la plus courte de l'ensemble du processus.

## **IV – PROPOSITIONS**

### **1)- MAITRE D'OUVRAGE**

L'humanisation des chantiers doit commencer en premier lieu au niveau du maître d'ouvrage. Si on voudrait dire un jour, en visitant un chantier de construction : « **ici tout est ordre et beauté – luxe calme et volupté** », il faut le dire d'abord en visitant le maître d'ouvrage.

Malheureusement, c'est loin d'être le cas. Toutes les structures des maîtres d'ouvrage : DUC – DLEP – SUCH et autres sont loin d'être un modèle en tout point de vue. Les infrastructures sont obsolètes est les conditions de travail et matérielles sont loin d'être dignes de structures détentrices de budget et de programmes colossaux.

### **2)- MAITRE D'ŒUVRE**

Les maîtres d'œuvre doivent veiller à ne jamais lancer la phase 3 – consultations – avant d'avoir totalement finalisé les deux autres phases, à savoir :

- Phase conception : études de faisabilité, toutes les différentes enquêtes et toutes les acquisitions foncières.
- Phase Etudes : la totalité des études.

En effet, toute anomalie qui surviendrait en cours de la phase réalisation déstabiliserait totalement le chantier et créerait une ambiance malsaine et un désarroi.

### 3)- ENTREPRISES

Il serait bénéfique pour l'entreprise durant la phase « préparation de chantier », d'étudier avec la Direction de la Formation Professionnelle la possibilité de mettre en place des conventions pour les formations du personnel à recruter.

Il faut mettre en place, **une industrialisation du bâtiment** et une répartition adéquate des structures : ateliers et chantier.